



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 91446

Texte de la question

M. Xavier Bertrand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'avenir de Vallourec. En effet Vallourec a annoncé, le 29 avril 2015, la suppression de 1 500 emplois en Europe, dont 600 en France, principalement dans les tuberiers, et la recherche d'un partenaire majoritaire pour reprendre l'aciérie de Saint-Saulve dans le nord de la France. Le Gouvernement s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucune fermeture de site, mais les perspectives d'activité présentées par la direction de Vallourec et sa volonté confirmée de céder la seule aciérie française du groupe renforcent l'inquiétude des salariés. Il souhaite savoir comment le Gouvernement envisage l'intervention de l'État, actuellement actionnaire de Vallourec *via* Bpifrance, pour assurer la pérennité de l'aciérie de Saint-Saulve.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91446

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9495

Question retirée le : 19 janvier 2016 (Fin de mandat)